L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Quotidien, 75 rue du Champ-de-Mars.
NOUVELLE-ORLÉANS : MARDI MATIN, 13 MARS

FEUILLETON.

LE ROY D'YVETOT.

(Suite et fin.)

XXVIII.—Suite.

Il ne savait rien à quoi, Mathurin dormant encore, et Jean Chouan demeurant en chemin, il ne pouvait un étoile, dans la pour Paris.

Il ne pouvait rien faire le trésor devait rester un peu de temps.

Le jeune fut promptement trouvé. Non moins promptement, diligence et quelques transports, il fut mis en sûreté, et on dit que Jean Chouan lui avait dit que le trésor ne pouvait rien pour justifier la perte, et leur avait dit que c'étaient des balles ordinaires à bombarder du Parvenu royale.

Henri IV et son ministre avaient vu tout cela par la fenêtre.

— Sire, — reprit Mathurin, — dans ma vie un autre jour je n'ai pas pensé parvenu jusqu'ici.

— A vos bottes!

— Je le crois pardieu bien! Voilà mon Mathurin.

Alerte a profité de ce moment de répit, le Béarnais jeta vivement sur le papier quelques lignes à l'adresse de Dubreille.

Lavarenne se trouvait là tout à propos. Il demeurait assistée, important le pouvoir.

Un peu lourd, et qui faisait cette fois parquet, [illegible] Mademoiselle Mlle Gallet, Mlle de Vère.

Il apparut enfin, toujours porté par Vanstroum et Jean Chouan, qui le déposèrent sur la table même, de l'autre côté de laquelle [illegible] le roi.

— Oui! — Et le faisant de Jean Chouan, — il était temps, j'ai les bons balets.

— Ah! ça! — Et Henri IV, — vous donne du [illegible] et liqueur que vous m'[illegible] là-dessus!

— Mieux que ça! — répondit Jean Chouan, — mais quant au poids, voyez plutôt, [illegible] table de théâtre, qui semble [illegible] pour [illegible] gaîté.

L'instinct subtile du Béarnais [illegible] déjà quelque merveilleuse aubaine.

A suivre.

L'ETOILE DU SUD

Journal Français-Américain.

L'Annexé publié en Louisiane est d'une [illegible] pour le commerce et les intérêts [illegible] commerciale de cette ville. Le rapprochement [illegible] et [illegible] de cette ville. Le rapprochement [illegible] de la consolidation [illegible] journal [illegible] Le Journal [illegible] de cette ville [illegible] Le Journal [illegible] de cette ville [illegible] Le Journal [illegible] de cette ville